



Édito

La rentrée 99 se fera sous le signe de changements d'importance à l'UTM :

- la refonte de l'organisation des études ;
- la poursuite de la réorganisation des services administratifs afin d'accomplir en particulier les démarches d'inscription ;
- la mise en place de la DIVE (Division de la Vie Etudiante) qui jouera le rôle d'interface entre vous-même et les services et organismes, concernés par la vie étudiante dans toutes ses dimensions sur le campus et hors du campus.

La rentrée 99 verra aussi l'application de nouvelles mesures sociales annoncées dans le Plan Social Etudiant.

Comme d'habitude CEVU infos vous donnent les grandes lignes des dispositions prises par l'Université de Toulouse-Le Mirail afin d'améliorer le service public, et les informations essentielles qui vous concernent directement.

Quoi de neuf à la rentrée ?

Un plan de mesures sociales

Les nouvelles mesures pour la rentrée 1999 :

Bourse de 1^{er} cycle

Durant le 1^{er} cycle, les étudiants qui remplissent les conditions requises pour l'attribution d'une bourse sur critères sociaux peuvent obtenir une bourse pour une durée égale à celle du cycle d'études ou, le cas échéant, à celle nécessaire à l'obtention de l'ensemble du diplôme sanctionnant la fin du cycle au titre duquel ils ont présenté une inscription en première année. **La bourse pourra être maintenue**, sous certaines conditions, **en cas de redoublement**.

Bourse à taux « zéro »

Cette bourse à taux « zéro » permet à son bénéficiaire d'être **exonéré des droits d'inscription et de sécurité sociale (environ 2000 F)**.

Allocation d'études

L'objectif de cette allocation est de répondre à des situations de précarité (dégradation des conditions de vie de l'étudiant et donc autonomie constatée de l'étudiant) intervenant au cours de l'année universitaire.

Relèvement du plafond de ressources

Pour l'année 1999-2000, il est prévu de relever le plafond des ressources de 6% pour le premier échelon.

A qui s'adresser ?

Après du **CROUS** : 54, rue du Taur - 31000 Toulouse. Tél. : 05 61 12 54 00

Un rôle nouveau pour les UFR

L'UTM poursuit la réorganisation de ses services afin de faciliter vos démarches administratives et les rapproche de vos salles de cours. Après les étudiants de l'UFR de LETTRES, PHILOSOPHIE ET MUSIQUE et de l'UFR de LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES en 1998, les étudiants de l'UFR de PSYCHOLOGIE, de l'UFR d'HISTOIRE, d'HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE et de l'UFR de SCIENCES, ESPACES, SOCIÉTÉS, bénéficieront de ce rapprochement : toutes les formalités administratives, pédagogiques et sociales, se feront directement dans les UFR.

Une nouvelle organisation des études

Nouvelles formations

Les formations habilitées par le Ministère, dans le cadre du contrat 1999-2002 seront mises en place à la rentrée.

Semestrialisation

Les unités d'enseignement (U.E. qui remplacent les modules) seront organisées sous forme semestrielle en Deug et en Licence.

1^{er} semestre : du 18/10/1999 au 29/01/2000

2^e semestre : du 31/01/2000 au 20/05/2000



VIE ETUDIANTE À L'UTM

Une division de la vie étudiante : la DIVE

Montée en puissance à partir d'octobre 98 et programmée dans le Projet d'Etablissement, La DIVE sera en très grande partie fonctionnelle à la rentrée 99.

La DIVE répond en particulier à la nécessité reconnue de renforcer et personnaliser l'accueil et le soutien des étudiants. **Elle constituera donc un lieu-ressource pour l'étudiant.**

Pour une plus grande efficacité, la DIVE est structurée de façon originale en **cinq pôles** regroupant différents centres d'intérêt et/ou de préoccupation des étudiants.

Pôle 1 - Accueil général et information

Ouverture « non stop » d'un espace d'accueil et d'information de tous les étudiants.

Pôle 2 - Accueil et suivi des publics spécifiques

Ce pôle assurera à terme l'accueil et l'information des publics étudiants dits « spécifiques » : étudiants en reprise d'études, étudiants étrangers, étudiants handicapés, stagiaires de la formation continue, étudiants de l'enseignement à distance, étudiants du DAEU, étudiants exerçant une activité sportive et culturelle de haut niveau.

Pôle 3 - Affaires sociales

Ce pôle, en liaison avec les Bureaux des Affaires sociales de chaque UFR (le premier interlocuteur de l'étudiant restant le CROUS et la MPU), répond à la préoccupation d'un suivi global et personnalisé de l'étudiant en difficulté, puisqu'il assurera le suivi de la situation sociale.

Pôle 4 - Stages et insertion

Ce pôle n'entrera en activité qu'à la rentrée 2000.

Pôle 5 - Vie associative et citoyenneté étudiante

Ce pôle à la préoccupation de promouvoir l'autonomie et la citoyenneté étudiante. Il sera l'interlocuteur de toutes les associations étudiantes impliquées dans la vie et l'animation de l'UTM, qu'elles aient ou non des élus aux différents Conseils de l'Université.

Une localisation au cœur du campus

Tout droit en prenant la « diagonale » du patio central vers le bâtiment de l'Administration centrale.

DIVE

